

Jeudi 21 mai 2015



PRIÈRE

DIX HEURES

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. FRIESEN

(N° 200) — *Loi modifiant la Loi sur les armoiries, les emblèmes et le tartan du Manitoba/The Coat of Arms, Emblems and the Manitoba Tartan Amendment Act*

M^{me} STEFANSON

(N° 202) — *Loi sur la participation du Manitoba au nouveau partenariat de l'Ouest/The Participation of Manitoba in the New West Partnership Act*

M. EWASKO

(N° 204) — *Loi sur la prévention de la cyberintimidation/The Cyberbullying Prevention Act*

M^{me} DRIEDGER

(N° 205) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail (présomption relative au trouble de stress post-traumatique)/The Workers Compensation Amendment Act (Presumption re Post-Traumatic Stress Disorder)*

M. SMOOK

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail (conseillers des employeurs)/The Workers Compensation Amendment Act (Employer Advisers)*

M. GAUDREAU

(N° 207) — *Loi sur la livraison de produits et la fourniture de services à Winnipeg à l'extérieur de la ceinture périphérique/The Delivery of Goods and Provision of Services in Winnipeg Outside the Perimeter Act*

PROPOSITIONS

M. PEDERSEN — Problèmes du secteur minier causés par la mauvaise gestion de la part du gouvernement provincial

4. Attendu :

que le secteur minier du Manitoba constitue la quatrième industrie primaire en importance dans la province et le plus grand employeur dans le Nord du Manitoba, étant donné qu'il emploie environ 4 500 personnes et qu'il contribue à 5 % du produit intérieur brut de la province;

que les secteurs de l'exploitation, de l'exploration et de l'extraction minière se détériorent au Manitoba en raison du refus de la part du gouvernement provincial d'agir face aux préoccupations importantes qui nuisent à la croissance et à la durabilité de ces secteurs;

que le professeur Jack Mintz, titulaire de la chaire Palmer en politique publique à l'Université de Calgary, a affirmé qu'en raison de son taux d'impôt minier le plus élevé au Canada et de son taux d'impôt relativement élevé sur le revenu des sociétés, le régime d'imposition du secteur minier de la province est parmi les moins efficaces au pays;

que le gouvernement provincial a nui au secteur de l'extraction puisqu'il a omis de délivrer des permis d'exploitation aux titulaires de permis d'exploration minière et qu'il n'a pas tenu sa promesse quant à la publication en ligne de renseignements concernant le processus de délivrance des permis d'exploitation;

que le gouvernement provincial n'a pas su fournir les ressources appropriées aux Levés géologiques du Manitoba, lesquels appuient le développement futur du secteur de l'extraction dans la province, et qu'il continue d'ignorer les recommandations de la *Mining Association of Manitoba* malgré ses présentations budgétaires et législatives répétées portant sur le besoin de rétablir la compétitivité de la province afin qu'elle puisse attirer des investisseurs et créer des emplois;

que le gouvernement provincial n'a pas su appuyer le secteur de l'extraction au Manitoba en ne conservant aucuns renseignements sur les réunions du *Mining Advisory Council*, lequel est composé de représentants des Premières nations, du secteur minier et du gouvernement et dont le mandat est de conseiller le ministre, notamment en matière de consultations, de formation et de partage des recettes provenant de l'exploitation des ressources;

que la contribution du Manitoba aux dépenses nationales en exploration se chiffrait à 1,6 % en mars dernier, comparativement à 2011, où sa contribution était plus de quatre fois supérieure,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse que l'inaction du gouvernement provincial a profondément nui au secteur de l'extraction.

PROPOSITIONS — DÉBAT

2. M. GOERTZEN — Indemnités de départ aux frais des familles manitobaines
(M. ALTEMEYER — 9 min — Il reste 123 min)
-

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M^{me} la ministre IRVIN-ROSS

(N^o 25) — *Loi sur le protecteur des enfants/The Children's Advocate Act*

M. le ministre LEMIEUX

(N^o 28) — *Loi modifiant la Loi sur les sûretés relatives aux biens personnels/The Personal Property Security Amendment Act*

PÉTITIONS

M. CULLEN
M. WISHART
M^{me} ROWAT
M. SCHULER
M. EWASKO
M. GRAYDON
M. SMOOK
M. PEDERSEN
M^{me} MITCHELSON
M^{me} DRIEDGER
M. BRIESE

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

GRIEFS

ORDRE DU JOUR (suite)

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(87 h 16 min)
(Assemblée — Conseil exécutif)
(salle 255 — Finances)
(salle 254 — Services à la famille)

ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS

M. le *ministre* LEMIEUX

(N^o 70) — *Loi sur les services immobiliers/The Real Estate Services Act*
(amendement [1] — M. SCHULER)

M. le *ministre* KOSTYSHYN

(N^o 71) — *Loi modifiant la Loi sur les maladies des animaux/The Animal Diseases Amendment Act*
(amendements [3] — M. PEDERSEN)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M^{me} la *ministre* BRAUN

(N^o 69) — *Loi sur la sécurité technique/The Technical Safety Act*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* ALLUM

(N^o 2) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (faible effectif des classes)/The Public Schools Amendment Act (Small Classes for K to 3)*
(M. GOERTZEN)

Motion de M. le *ministre* ROBINSON

(N^o 3) — *Loi modifiant la Loi sur la Commission manitobaine d'aménagement du canal de dérivation et de la route située du côté est/The Manitoba Floodway and East Side Road Authority Amendment Act*
(M. BRIESE)

Motion de M. le *ministre* MACKINTOSH

(N^o 5) — *Loi modifiant la Loi sur les services de police (agents de sécurité des Premières nations)/The Police Services Amendment Act (First Nation Safety Officers)*
(M. EWASKO)

Motion de M. le *ministre* LEMIEUX

(N^o 6) — *Loi sur le Centre national de recherche pour la vérité et la réconciliation/The National Research Centre for Truth and Reconciliation Act*
(M. GERRARD — 16 min)

Motion de M. le *ministre* ALLUM

(N^o 7) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (superficie réservée aux garderies dans les écoles)/The Public Schools Amendment Act (Protecting Child Care Space in Schools)*
(M. GOERTZEN)

Motion de M. le *ministre* NEVAKSHONOFF

(N^o 8) — *Loi sur les agents de conservation/The Conservation Officers Act*
(M. GOERTZEN)

Motion de M. le *ministre* DEWAR

(N^o 9) — *Loi sur les comptables professionnels agréés/The Chartered Professional Accountants Act*
(M. GOERTZEN)

Motion de M^{me} la *ministre* CROTHERS

(N^o 11) — *Loi modifiant la Loi sur la santé publique (utilisation interdite des appareils de bronzage par les enfants et autres modifications)/The Public Health Amendment Act (Prohibiting Children's Use of Tanning Equipment and Other Amendments)*
(M. GOERTZEN)

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* KOSTYSHYN

(N^o 4) — *Loi sur la promotion du secteur agroalimentaire/The Farm and Food Awareness Act*

M. le *ministre* CALDWELL

(N^o 10) — *Loi modifiant la Loi sur les municipalités/The Municipal Amendment Act*

M. le *ministre* NEVAKSHONOFF

(N^o 12) — *Loi modifiant la Loi sur la protection des eaux (espèces aquatiques envahissantes)/The Water Protection Amendment Act (Aquatic Invasive Species)*
(Recommandé par l'administrateur)

M. le *ministre* CALDWELL

(N^o 13) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (circonscriptions spéciales d'aménagement du territoire)/The Planning Amendment Act (Special Planning Areas)*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* LEMIEUX

(N^o 14) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (contrats d'améliorations domiciliaires)/The Consumer Protection Amendment Act (Home Improvement Contracts)*

M. le *ministre* LEMIEUX

(N^o 15) — *Loi modifiant la Loi sur l'insaisissabilité des biens culturels étrangers/The Foreign Cultural Objects Immunity from Seizure Amendment Act*

M^{me} la *ministre* BLADY

(N^o 16) — *Loi commémorative de Terry Fox/The Terry Fox Legacy Act*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N^o 17) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* CHIEF

(N^o 18) — *Loi sur les professions reconnues/The Certified Occupations Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N^o 19) — *Loi modifiant la Loi sur la profession d'avocat/The Legal Profession Amendment Act*

M^{me} la *ministre* BRAUN

(N^o 20) — *Loi modifiant la Loi sur les architectes/The Architects Amendment Act*

M^{me} la *ministre* BRAUN

(N^o 21) — *Loi modifiant la Loi sur les ingénieurs et les géoscientifiques/The Engineering and Geoscientific Professions Amendment Act*

M. le *ministre* ALLUM

(N^o 22) — *Loi sur le Collège Red River/The Red River College Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* LEMIEUX

(N^o 23) — *Loi modifiant la Loi sur la boxe/The Boxing Amendment Act*

M. le *ministre* NEVAKSHONOFF

(N^o 24) — *Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune et la Loi sur la pêche/The Wildlife Amendment and Fisheries Amendment Act*

M^{me} la *ministre* IRVIN-ROSS

(N^o 26) — *Loi modifiant la Loi sur le registre des mauvais traitements infligés aux adultes/The Adult Abuse Registry Amendment Act*

M. le *ministre* LEMIEUX

(N^o 27) — *Loi modifiant la Loi sur la médecine vétérinaire/The Veterinary Medical Amendment Act*

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le jeudi 21 mai 2015, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Annual Report to the Legislature » et daté de janvier 2013 :
 - Chapitre 2 : « Citizen Concerns — 4. North Portage Development Corporation »;
- rapport du vérificateur général intitulé « Annual Report to the Legislature » et daté de mars 2014 :
 - Chapitre 2 : « Citizen Concerns »;
- rapport du vérificateur général intitulé « Follow-Up of Previously Issued Recommendations » et daté de mai 2014 :
 - Partie 1 : « Assessment Services Branch »;
 - Partie 4 : « The Province's Management of Contaminated Sites and Landfills »;
 - Partie 10 : « Special Audit: Rural Municipality of La Broquerie »;
 - Partie 18 : « Report on the Rural Municipality of St. Clements »;
 - Partie 19 : « Special Audit: Rural Municipality of St. Laurent »;
- rapport du vérificateur général intitulé « Rural Municipality of St. Clements » et daté de juin 2012;
- rapport du vérificateur général intitulé « Rural Municipality of Lac du Bonnet » et daté d'août 2013.